

Trajectoires familiales et réseau de soutien des Canadiens âgés de demain

Dossier de Recherche No. 14

POPULATION CHANGE AND LIFECOURSE

Strategic Knowledge Cluster

Un Réseau stratégique de connaissances

CHANGEMENTS DE POPULATION ET PARCOURS DE VIE

Depuis quelques décennies, les comportements touchant la vie en couple et la parentalité ont considérablement changé, bouleversant par la même occasion les réseaux familiaux des Canadiens. Ces changements auront indéniablement des répercussions sur l'apport d'aide aux personnes âgées dans l'avenir. Dans cette optique, on observe comment les étapes marquant la vie conjugale et la parentalité ont évolué chez les personnes étant nées entre 1923 et 1972. On compare ainsi les personnes âgées d'aujourd'hui à celles de demain, ces dernières correspondant aux baby-boomers. Les résultats montrent que les comportements de ces derniers se sont diversifiés et complexifiés face à ceux de leurs prédécesseurs, ce qui soulève des questions quant aux liens familiaux qu'entreprendront les personnes âgées de demain.

Résultats principaux

- Les unions sont plus fragiles et durent moins longtemps qu'auparavant : presque la moitié des personnes nées vers la fin du baby-boom vivent une rupture avant l'âge de 45 ans, alors que c'était le cas de seulement une femme sur sept et un homme sur neuf nés entre 1923 et 1932.
- Le fait de connaître plus d'une union augmente : les personnes nées entre 1953 et 1962 ont connu une deuxième union presque trois fois plus souvent que leurs aînés nés entre 1923 et 1932.
- Comparativement à leurs parents, plus de baby-boomers n'ont pas eu d'enfants : la proportion de personnes avec au moins un enfant a baissé de l'ordre de 3 à 9 points de pourcentage selon le sexe et l'année de naissance considérés.
- La composition des familles se complexifie : phénomène rare chez les personnes nées entre 1923 et 1942, le fait d'avoir des enfants à l'intérieur de différentes unions est de plus en plus présent à mesure que l'on examine les cohortes nées plus récemment.

Principales implications

Les changements touchant la composition des familles des personnes entrant en ce moment dans les tranches d'âge plus âgées risquent d'avoir des répercussions sur l'apport d'aide en cas de besoin, spécialement dans un contexte où le gouvernement encourage de plus en plus la provision d'aide par la famille.



Mise en contexte

Le vieillissement de la population au Canada amène son lot de questions concernant la prise en charge des personnes âgées de demain. Les personnes âgées d'aujourd'hui, ayant peu connu le divorce et ayant généralement eu beaucoup d'enfants, peuvent souvent compter sur plusieurs personnes dans leur réseau familial lorsqu'elles ont besoin d'aide. Les personnes âgées de demain, qui font partie de la cohorte du baby-boom, ont en revanche eu moins d'enfants et leur vie conjugale a été beaucoup moins « traditionnelle » que celle de leurs parents (Le Bourdais et collab., à paraître). Ainsi, le réseau familial, auquel elles pourront faire appel en cas de besoin, risque de se distinguer considérablement de ceux des générations précédentes.



Trajectoires familiales et réseau de soutien

Objectif

L'objectif est de mettre en lumière les trajectoires conjugales et parentales des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain. On se demande quels changements ont touché l'union et la parentalité des personnes nées entre 1923 et 1972 au Canada, tout en faisant ressortir les différences entre les hommes et les femmes.

Données

L'analyse repose sur une exploitation de l'Enquête sociale générale (ESG) sur les transitions familiales dont les données ont été recueillies par Statistique Canada en 2006. L'échantillon retenu comprend quelque 16 000 répondants âgés de 34 à 83 ans (Statistique Canada, 2007). Ils ont été regroupés en groupes d'âge de dix ans : ceux âgés de 34 à 43 ans (personnes nées entre 1963 et 1972), les 44 à 53 ans (personnes nées entre 1953 et 1962), les 54 à 63 ans (personnes nées entre 1943 et 1952), les 64 à 73 ans (personnes nées entre 1933 et 1942) et enfin les 74 à 83 ans (personnes nées entre 1923 et 1932). Les personnes nées entre 1923 et 1942 (âgées de 64 à 83 ans au moment de l'enquête) forment le groupe des personnes âgées d'aujourd'hui, alors que celles âgées de 34 à 63 ans (nées entre 1943 et 1972) représentent les personnes âgées de demain. Ces derniers groupes comprennent les personnes nées à l'intérieur du baby-boom qui ont été au cœur des transformations familiales (Bonvalet et collab., 2011).

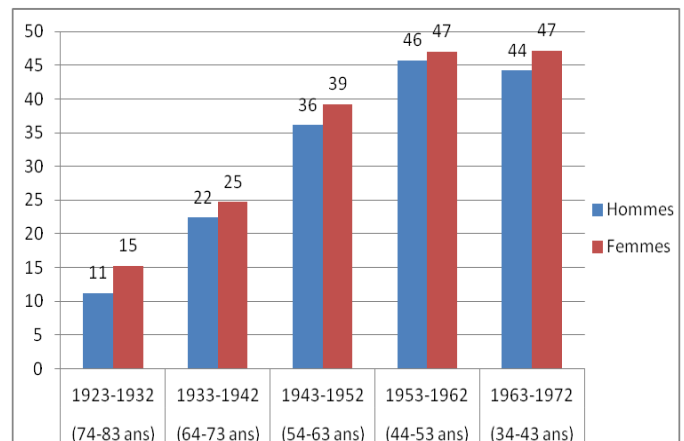
On entend par trajectoire la séquence d'événements démographiques ponctuant la vie d'une personne, soit, dans le cas qui nous intéresse, le fait de se mettre en union et d'avoir des enfants. On considère ici indistinctement les unions libres et les mariages afin de caractériser une personne en union. Concernant le fait d'avoir des enfants, on distingue le fait d'avoir eu au moins un enfant biologique ou adopté ainsi que le fait d'avoir eu des enfants par alliance (enfants d'un conjoint). L'analyse considère également le rang de l'union à l'intérieur de laquelle on est parent (première union, deuxième union).

Résultats

La mise en union, que ce soit par le mariage ou l'union libre, reste un phénomène quasi-universel. Chez toutes les cohortes considérées, la grande majorité des hommes et des femmes forme une union avant leur 45^e anniversaire, alors que très

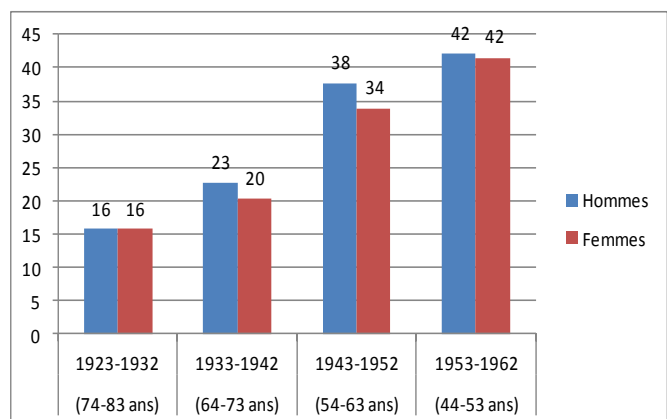
peu connaissent une première union passé l'âge de 45 ans, toutes générations confondues.

Figure I : Proportions (%) d'hommes et de femmes ayant connu une première séparation à l'âge de 45 ans, selon la cohorte de naissance et l'âge au moment de l'enquête (2006)



Ce qui a changé cependant, lorsque l'on compare les générations plus récentes à celles plus anciennes, est que les unions sont plus fragiles et durent moins longtemps. La Figure I illustre ce phénomène en comparant la proportion de personnes ayant connu une rupture des suites d'une première union avant l'âge de 45 ans dans les différents groupes d'âge.

Figure II : Proportions (%) d'hommes et de femmes ayant connu une deuxième union à la suite d'une rupture à l'âge de 55 ans, selon la cohorte de naissance et l'âge au moment de l'enquête (2006)





Trajectoires familiales et réseau de soutien

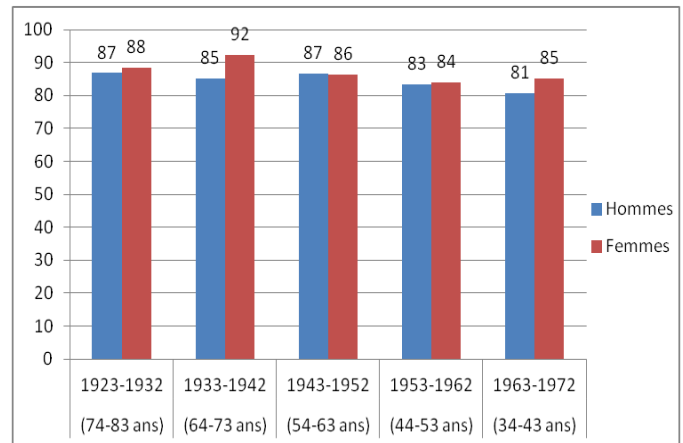
On y voit que presque la moitié des personnes nées vers la fin du baby-boom (entre 1953 et 1972) ont, à l'âge de 45 ans, déjà vécu une rupture, comparativement à près d'une femme sur sept et un homme sur neuf chez les personnes nées entre 1923 et 1932.

Cette dernière observation a pour corolaire que le fait de se remettre en union à la suite d'une rupture (c'est-à-dire sans considérer les remises en union faisant suite à un veuvage) a augmenté dans des proportions importantes à travers les groupes d'âge. À partir de la Figure II, on s'aperçoit que les hommes et les femmes nées entre 1953 et 1962 ont, à l'âge de 55 ans, connu presque trois fois plus souvent une deuxième union que les personnes nées entre 1923 et 1932. En outre, alors que les personnes nées entre 1953 et 1962 ont connu dans presque un cas sur cinq une troisième union, ce type de comportement est presque absent chez les personnes nées entre 1923 et 1932 (données non présentées vu les trop faibles effectifs).

Les figures III et IV s'intéressent aux enfants que les baby-boomers et leurs prédécesseurs ont eus. On sait que les baby-boomers ont eu en moyenne moins d'enfants que les personnes issues des générations précédentes. À la figure III, on voit l'évolution à travers les différents groupes d'âge des proportions de répondants qui ont fait l'expérience de la parentalité, comme parent ou beau-parent. Les personnes nées plus récemment sont plus nombreuses à ne pas avoir eu d'enfants à l'âge de 45 ans : la proportion avec au moins un enfant baisse de 3 à 9 points de pourcentage selon le sexe et l'année de naissance considérés.

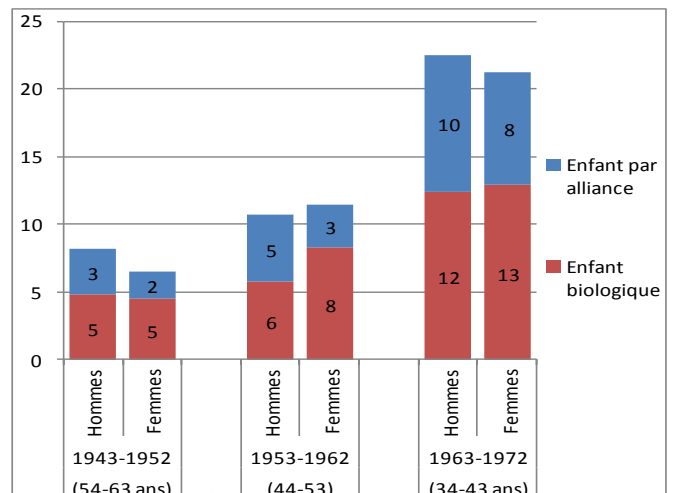
La figure IV présente la propension d'avoir un enfant biologique ou par alliance avec différents partenaires. Celle-ci n'est illustrée que pour les générations nées entre 1943 et 1972, car ce phénomène était auparavant trop rare pour permettre de présenter des résultats complets. La croissance de ce phénomène touche effectivement les personnes plus jeunes, en particulier celles nées entre 1963 et 1972. En comparant ces dernières à celles nées entre 1943 et 1952, on s'aperçoit que le fait d'avoir, à l'âge de 45 ans, un enfant dans une deuxième union ans a triplé.

Figure III : Proportions (%) d'hommes et de femmes ayant eu un enfant biologique ou par alliance à l'âge de 45 ans, selon la cohorte de naissance et l'âge au moment de l'enquête (2006)



Le fait de devenir parent d'un enfant par alliance se rencontre plus souvent chez les hommes, et croît avec l'âge pour ceux-ci (données non présentées). Cela résulte du fait que les hommes sont plus enclins que les femmes à jouer un rôle parental auprès d'enfants issus d'unions différentes, et ce avec des femmes plus jeunes qu'eux.

Figure IV : Proportions (%) d'hommes et de femmes ayant été parents d'enfants biologiques ou par alliance à l'intérieur de deux unions à l'âge de 45 ans, selon la cohorte de naissance et l'âge au moment de l'enquête (2006)





Trajectoires familiales et réseau de soutien

Conclusion

En somme, les parcours conjugaux « classiques », qui concernaient la majorité des personnes issues des générations plus anciennes, se retrouvent bien moins souvent chez les baby-boomers. Près de la moitié des hommes et des femmes nés entre 1953 et 1972 avaient déjà, à 45 ans, connu une première séparation, et il semble que la majorité de ceux-ci se remettent en couple par la suite. D'autre part, en plus d'avoir moins d'enfants, les générations plus récentes empruntent de plus en plus fréquemment des parcours parentaux qui étaient presque inexistants chez leurs prédécesseurs, tel que le fait d'être parent à l'intérieur de deux unions différentes.

On ignore l'effet qu'aura l'augmentation de la diversité des parcours familiaux sur l'aide dispensée aux personnes âgées par les proches. C'est ce que d'autres études, dont les résultats sont discutés ici, tentent de déterminer. Dans une prochaine étape, cette recherche s'attachera à examiner dans quelle mesure les réseaux d'entraide des individus qui arrivent aux âges avancés varient en fonction des différents parcours conjugaux et parentaux qu'ils ont suivis. Les travaux ultérieurs cibleront plus particulièrement les réseaux d'entraide ainsi que l'aide reçue par les aînés, thèmes méritant une attention particulière dans le contexte démographique et social que nous connaissons.

Références

Bonvalet, C., C. Clément et J. Ogg. 2011. *Réinventer la famille. L'histoire des baby-boomers*. Paris, Presses universitaires de France.

Le Bourdais, C., M. Girard, L. Swiss et É. Lapierre-Adamcyk. À paraître. « Entre famille et vieillissement : impact des transformations familiales aux âges avancés », *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale des études canadiennes*, 47.

Statistique Canada. 2007b. *Enquête Sociale Générale 2006. Cycle 20 : Enquête sur les transitions familiales*. Fichier de microdonnées à grande diffusion — Guide de l'utilisateur. Ottawa (no 12M0020GPF au catalogue).

À propos de l'étude

Ce dossier de recherche résume l'étude « Diversification des trajectoires familiales des Canadiens âgés de demain et conséquences prévisibles sur le réseau de soutien » paru dans les *Cahiers québécois de démographie* (Vol. 41, no 1, printemps 2012, p. 131-161). Elle fut menée par France-Pascale Ménard et Céline Le Bourdais, du Département de sociologie de l'Université McGill. Pour plus d'informations, contactez: [Céline Le Bourdais](mailto:Celine.LeBourdais@mcgill.ca). Ce dossier de recherche a été rédigé par Michaël Boissonneault et Yann Décarie.